

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 12 septembre 2023

Inflation des prix à la pompe :

Mobilians appelle à travailler aux actions d'accompagnement en faveur du pouvoir d'achat des Français, en prenant en compte les contraintes des détaillants

Ce mardi 12 septembre, Francis Pousse, Président du métier Stations-Service et Energies nouvelles de Mobilians, participaient à une réunion sous l'égide d'Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, sur le prix des carburants.

Si la réunion a permis d'échanger sur les pistes de travail permettant de contenir l'inflation des prix à la pompe pour les Français, Mobilians a tenu à rappeler que les stations-service indépendantes de carburants réalisent aujourd'hui des marges particulièrement réduites, tout en subissant eux aussi l'inflation. A l'issue de la réunion, la ministre s'est engagée à travailler avec Mobilians à la pérennisation du maillage des stations-service sur l'ensemble du territoire.

La vente au détail, une partie minime dans la composition des prix du carburant

Acteurs de terrain, les stations-service indépendantes de carburants sont particulièrement conscientes de la pression budgétaire qui pèse sur les ménages et de leur problématique de pouvoir d'achat.

Ces dernières semaines, en conséquence de décisions géopolitiques de la France comme de plusieurs pays producteurs, le prix du baril connaît une très forte hausse – passant de 73\$ fin juin à plus de 90\$ aujourd'hui, un niveau jamais atteint depuis novembre 2022. Cette hausse est la première raison de l'augmentation des prix du carburant, conjuguée aux coûts de raffinage, à la marge des producteurs et à la fiscalité.

Les détaillants ne perçoivent qu'une petite part de ce prix, qui est principalement utilisée pour couvrir leurs coûts d'exploitation, tels que la logistique, le personnel et l'entretien des infrastructures.

Les détaillants subissent de plein fouet les augmentations des prix du carburant

Rappelons que 11.000 stations-service sont réparties aujourd'hui entre différentes catégories de réseaux :

- 47% de stations de la grande distribution (GMS) qui réalisent 62% du marché des carburants ;
- 53% de stations du réseau dit « traditionnel » qui détiennent 38% du marché et qui sont réparties de la manière suivante.
 - o 30% de stations en gérance sous contrat de mandat avec un pétrolier, plutôt situées dans les zones urbaines et réalisant d'importants volumes de ventes ;
 - o 70% de stations indépendantes, sous enseigne pétrolière ou non (stations dites « pompes blanches »), majoritairement présentes en zone rurale et délivrant de plus faibles volumes de carburants.

En tant que TPE ou PME, ces stations « traditionnelles » subissent de plein fouet ces hausses des différents coûts dans leur activité, avec une capacité de marges nettes particulièrement réduites, comme le soulignait l'Inspection Générale des Finances dans un rapport : Grande et Moyenne Surface : 0,2 à 1 centime/litre ; station pétrolière : 0,7 à 1,5 centime/litre ; station indépendante : 0,8 à 2 centimes / litre.

Mobilians appelle à des mesures d'accompagnement en faveur du pouvoir d'achat des ménages

Mobilians appelle à des mesures visant à atténuer les pressions inflationnistes, à stabiliser les coûts énergétiques et à réduire la fiscalité sur les carburants, qui seraient des premiers pas significatifs.

Il est important de rappeler que les opérations « carburants à prix coûtant » peuvent constituer un acte de concurrence déloyale à plusieurs égards. En effet, les GMS s'appuient sur leurs activités hors-carburant pour afficher un prix de vente du carburant défiant toute concurrence, ce qui est strictement impossible pour les autres détaillants en carburant hors GMS. En réalité, le prix de revente du carburant n'est pas impacté et l'effort est subi sur la marge des autres produits vendus dans les murs des magasins.

Il est ainsi important de reconnaître le rôle essentiel des détaillants en carburant dans l'économie nationale et de travailler ensemble pour préserver leur viabilité à long terme tout en garantissant des prix équitables pour les consommateurs. Ce maintien du maillage territorial doit aussi passer par l'aide à la diversification des activités des détaillants, un point qui a retenu l'attention de la ministre et sur lequel elle s'est engagée devant la presse à avancer en collaboration avec Mobilians.

Mobilians appelle à poursuivre les travaux sur les mesures d'accompagnement en faveur du pouvoir d'achat des Français et des entreprises, tout en prenant en compte les contraintes de ces acteurs détaillants et en accompagnant la transition énergétique. Le panel de solutions passe aussi par exemple par l'hydrogène pour les activités de la logistique, les carburants de synthèse, le E85 et la promotion de l'installation de boîtiers pour la conversion au superéthanol et la distribution de bio-carburants en stations-service.

À propos de MOBILIANS

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 170 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.

